



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-188 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 7 décembre 2016**

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

## MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

### INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2015 DU TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN - LOT N°5

2016-12-188 - 2/2  
Envoyé en préfecture le 16/12/2016  
Recu en préfecture le 16/12/2016  
Affiché le   
ID : 033-200027068-20161213-2016\_12\_188-DE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu l'article 55 du décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif au contrat de concession,

Vu la convention signée le 26 avril 2012 pour la délégation de service public de transport interurbain (lot n°5) du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2019, avec la Société Voyages Arrivé,

Vu le transfert de cette convention à La Cali au 1<sup>er</sup> janvier 2016,

Vu l'article L1411-3 du CGCT dans sa version antérieure applicable en l'espèce précise que « *Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.*

*Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. »*

Vu la délibération n°2016-06-113 en date du 20 juin 2016 actant le report de la date de transmission du rapport annuel d'exploitation par la société Voyages Arrivé, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015, au 30 septembre 2016,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 11 octobre 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016,

Vu l'avis de la commission « marchés publics et affaires publics »,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports interurbain (lot n°5) au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



2016-12-189 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 7 décembre 2016**

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu l'article 55 du décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif au contrat de concession,

Vu la convention signée le 26 avril 2012 pour la délégation de service public de transport interurbain (lot n°7) du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2019, avec la Société CITRAM,

Vu le transfert de cette convention à La Cali au 1<sup>er</sup> janvier 2016,

Vu l'article L1411-3 du CGCT dans sa version antérieure applicable en l'espèce précise que « *Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.*

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. »

Vu la délibération n°2016-06-112 en date du 20 juin 2016 actant le report de la date de transmission du rapport annuel d'exploitation par la société CITRAM, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015, au 30 septembre 2016,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 11 octobre 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016,

Vu l'avis de la commission « marchés publics et affaires publics »,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide:

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports interurbain (lot n°7) au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais